



FAPEE

Fédération des associations de parents
d'élèves des établissements d'enseignement
français à l'étranger

DÉCLARATION LIMINAIRE FAPEE CNB2 JANVIER 2024

**Madame la Directrice Générale,
Monsieur le Sous-Directeur de l'aide à la scolarité,
Mesdames, Messieurs,**

Nous tenons tout d'abord à saluer le travail conséquent des équipes de l'Agence pour préparer ces séances, notamment dans le contexte qui a contraint à repousser cette CNB2.

Cette campagne 2023 a été très particulière, la FAPEE l'a déjà exprimé lors de la commission du mois de juin.

Les CCB1 ont dû siéger sans enveloppe limitative, donc sans visibilité sur la dotation budgétaire allouée, **provoquant** parfois une excessive sévérité vis à vis des familles, des restrictions sur la dépose de dossiers, ou une rigueur extrême sur les quotités.

Lors de la CNB de juin 2023, l'Agence a présenté la décision de relever la contribution progressive de solidarité (CPS) de 2 à 7 points, afin de dégager 2,4 millions d'euros pour faire face aux besoins supplémentaires de l'année et garantir la maîtrise du budget. Mais est-ce aux familles en difficulté de contribuer à l'équilibre ?

Cette décision prise sans concertation préalable en CNB, conjuguée aux baisses auxquelles les CCB1 se sont astreintes pour contenir les quotités, à l'augmentation des frais de scolarité et à celle de l'inflation, a eu des conséquences très défavorables sur le reste à charge des familles.

Ce reste à charge est-il vraiment supportable sans provoquer de déscolarisations et entraîner des familles à s'exclure du système?

Les élèves boursiers sont une richesse et un équilibre de diversité et de ressources intellectuelles pour le réseau. La baisse du nombre de boursiers est aussi une réalité.

La FAPEE, qui accompagne les APE dans le monde entier et porte la voix des familles des quatre coins du monde, s'inquiète au plus haut point des conséquences de cette politique sur l'équité d'accès des familles françaises à un enseignement français présent, mais inaccessible.

Lors de la CNB des 27 et 28 juin derniers, la Fapee a salué la dotation complémentaire nous permettant de délibérer, mais s'est fermement opposée à une dotation budgétaire qui ne serait pas à la hauteur des besoins, ou à des baisses uniformes de quotité des bourses.

Nous nous inquiétons aussi pour de nombreux dossiers rejetés dans certains postes de manière étonnante, nous reviendrons sur ces dossiers aujourd'hui. Derrière ces dossiers nous avons des familles, souvent dans des régions déjà difficiles, L'Agence dispose d'une remontée d'information sur les enfants qui n'auraient pas été scolarisés dans ces postes?.

La réforme de 2012 introduisant la CPS ne contrevenait pas à une étude des dossiers au cas par

cas, en tenant compte de la réalité des situations des familles. Son objectif était d'instaurer une plus grande équité et un élargissement du système des bourses aux familles à revenu intermédiaire, et favoriser l'accès de l'ensemble des enfants français au réseau.

Au cours de la CNB1, puis dans un courrier à Madame la Directrice générale, la FAPEE a demandé la mise en place d'un groupe de travail afin de réfléchir aux contraintes à venir et aux solutions permettant un accompagnement solide et équitable des familles françaises à l'étranger. **Ce courrier est resté à ce jour sans réponse.**

Nous proposons d'aborder les points suivants :

- une vision budgétaire claire pour l'avenir des bourses scolaires ;
- la concertation préalable à l'évolution de la contribution progressive de solidarité (CPS), possibilité inscrite dans les instructions spécifiques aux bourses scolaires ;
- la nécessité d'une directive évitant les baisses arbitraires de quotités de bourses décidées par certains postes (ce qui pose la question de leur légalité face à l'égalité de traitement des dossiers des familles boursières) ;
- une étude d'impact pour définir un reste à charge acceptable pour les familles ;
- la création d'un annuaire des responsables AEFÉ en charge des dossiers de bourses scolaires sur les différentes zones géographiques pour faciliter les échanges.

Nous considérons indispensable de mettre en place ce groupe de travail en amont des prochaines CCB. Et nous souhaiterions vivement le faire de manière constructive hors de la pression politique ou médiatique.

La FAPEE a toujours souhaité un dialogue constructif avec les instances au service des familles et reste très inquiète de la précarité financière du système des bourses.

Merci pour votre écoute.